

ARRETE N° 23/2021

Le Maire,

Vu le Code de la Route, et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-18 et R411-25 à R411-28

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, portant instruction générale sur la signalisation routière,

Vu l'article 25 (5^{ème} alinéa) de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2213-1 à L2213-6,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,

Vu la demande de M. LEGARDEUR Laurent en date du 6 mai 2021 sollicitant une réglementation de la circulation chemin dit de Dieue à Génicourt le vendredi 14 mai 2021,

Vu la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement chemin dit de Dieue à Génicourt, Considérant que la sécurité de la circulation l'exige,

ARRETE :

ARTICLE 1 : La circulation de tous les véhicules sera interdite **chemin dit de Dieue à Génicourt** depuis son intersection avec le chemin dit du Pont des Brebis jusqu'à la station d'épuration de la fromagerie HUTIN le vendredi 14 mai 2021 de 12 h à 17 h pendant la présence des engins nécessaires aux travaux chez de M. Laurent LEGARDEUR au 11 rue des Mérovingiens.

Pendant cette période, le stationnement sera interdit chemin dit de Dieue à Génicourt au niveau de son intersection avec le chemin dit du Pont des Brebis (à l'exception des engins du chantier).

ARTICLE 2 : le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par :

- affichage aux extrémités de la section réglementée,
- apposition des panneaux et matériels de signalisation réglementaire.

ARTICLE 3 : Nonobstant la période fixée à l'article 1, ces dispositions d'exploitation de la circulation cesseront à la fin effective des travaux concrétisée par la levée de la signalisation.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- au demandeur
- au S.D.I.S – 9 rue Hinot – 55000 BAR LE DUC
- au SAMU – 2 rue Anthouard – 55100 VERDUN
- à la Gendarmerie de Verdun – Place du Gouvernement – 55100 VERDUN

Et affichée en mairie.

Fait à Dieue-sur-Meuse le 11 mai 2021.

Le Maire,

Romuald LEPRINCE.

